

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

Marché N° LC22-15CCI

Etude de faisabilité d'un démonstrateur industriel :
Plateforme de transformation collective

Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte

Service de développement économique

Table des matières

1. Préambule	3
Contexte général	3
2. Objet du marché.....	4
3. Présentation de la mission	5
4. Description de la mission.....	7
➤ NATURE DES PRESTATIONS.....	7
➤ FINALITES DE LA PRESTATION ET LIVRABLES	7
➤ DELAI D'EXECUTION	7
5. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :	7
6. Modalités d'exécution	8

1. PRÉAMBULE

Contexte général

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte (ci-après la « CCIM ») a entamé la structuration des filières afin de répondre à la stratégie de développement économique (SRDEII) mise en place par le département. Parmi les domaines prioritaires, la structuration des filières liées aux ressources naturelles reste primordiale afin d'améliorer, rentabiliser et pérenniser les initiatives déjà présentes mais également pour favoriser l'émergence de nouvelles activités. Est visé le soutien à la production, transformation et valorisation des productions locales des filières plantes à parfums, aromatiques et médicinales (ci-après « PAPAM ») et épices, afin de permettre l'accès à des marchés de niche au niveau européen voire international. Par ailleurs, la position stratégique de Mayotte au niveau du canal de Mozambique est favorable au développement d'une dynamique régionale avec Madagascar et les Comores.

Il s'agit de mettre en commun les connaissances, favoriser l'émergence et l'accompagnement de projets innovants, réfléchir à la mutualisation d'outils et de moyens pour renforcer les capacités d'innovation des entreprises, développer l'accès aux marchés cibles (voisins et international) et optimiser les démarches commerciales, créer une offre de formation pour une professionnalisation des acteurs de ces filières. Ainsi, la structuration des filières de la cosmétique, la pharmaceutique et des épices vise à améliorer leur compétitivité sur les marchés locaux, vente d et internationaux.

A travers le projet Comptoir des PAPAM financé par l'Europe sur les fonds Interreg Mayotte, Comores et Madagascar, la CCIM a initié un projet régional sur la valorisation économique de la biodiversité végétale dans les trois îles, notamment les plantes à parfum, aromatiques et médicinales (les PAPAM) avec des produits issus de la cosmétopée et la pharmacopée mais aussi pour des applications au domaine de l'alimentaire. L'objectif est de structurer la filière tout en accompagnant les acteurs économiques impliqués.

Le projet s'articule autour de 4 axes stratégiques :

1. Etat de la filière actuelle dans chaque pays / perspectives de développement

Ce premier axe du projet "Comptoir des PAPAM" sera consacré à la réalisation d'un état des lieux de la filière des PAPAM et des épices. Il s'agira également d'estimer les besoins et le potentiel de valorisation de ces ressources sur le marché local et à l'international.

2. Etudes technico-économiques / expérimentations

L'étude technico-économique permettra de fournir aux acteurs des guides pratiques pour la mise sur le marché de leurs produits, en prenant en compte les aspects éthiques (y compris dispositions en lien avec le protocole de NAGOYA), normatifs, réglementaires, technique, marketing et packaging.

3. Structuration de la filière

Cette structuration consiste à accompagner les acteurs dans la mise en place des filières de transformation pour la consommation locale et pour l'export mais également dans leurs efforts d'innovation et leur stratégie d'exportation.

4. Montée en compétences des acteurs

Il s'agit d'identifier les besoins pour le développement d'une ingénierie de formation adaptée à la filière et au contexte de chaque territoire et la mise en œuvre de formations théoriques et pratiques nécessaires au déploiement des filières de façon pérenne.

En cohérence avec le SRDEII du conseil départemental de Mayotte, et la volonté de structurer les filières en accompagnant l'émergence de clusters. A titre d'exemple, le cluster cosmétique Mayotte a été créé en mai 2021. Une des stratégies est la mise en place de projets collaboratifs et structurants avec les acteurs impliqués dans cette dynamique. Parmi les projets accompagnés par la CCIM, figure la création d'une plateforme de transformation collective, qui nécessite la mise en place d'un démonstrateur industriel.

2. OBJET DU MARCHÉ

L'objet de la présente consultation est la conclusion d'un marché de prestations intellectuelles pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'une plateforme de transformation collective de la filière PAPAM et épices, à dimension régionale, située à Mayotte.

L'objectif est de parcourir les besoins généraux du projet pour constituer une base de travail pour la réalisation de l'atelier. Il est important de préciser qu'une vision globale et synthétique est attendue, et non une expertise sur tous les aspects à traiter.

3. PRÉSENTATION DE LA MISSION

Les filières de la cosmétopée, de la pharmacopée, et des épices, se basent sur la valorisation de la biodiversité. Que ce soit pour des applications cosmétiques, pharmaceutiques ou alimentaires, la transformation du matériel végétal nécessite des procédés particuliers. Pour amener ces filières à se structurer à Mayotte et dans les pays de la région, il y a un fort besoin de développer l'industrie dans ce domaine, notamment pour l'amélioration du rendement, de la qualité des produits et de leur conditionnement, mais aussi pour s'ouvrir à des perspectives d'évolution vers plus de performance et d'innovation.

Le titulaire du marché devra recenser les besoins des acteurs de la filière, principalement au sein du cluster cosmétique Mayotte accompagné par la CCIM afin de concevoir le projet d'un atelier de transformation, en termes d'architecture, d'espaces extérieurs et intérieurs, d'équipements, de matériel, d'organisation et de fonctionnement.

L'objectif est d'accompagner les acteurs dans la construction du projet, en rassemblant leurs besoins/suggestions afin d'imaginer la plateforme en tenant compte des aspects importants pour la réalisation d'un tel projet.

Les points cités ci-après rassemblent les idées évoquées d'après un travail initié par la CCI auprès du cluster et sont des exemples pour aider le titulaire du marché à mieux cibler l'étude. Ces points pourront donc être mentionnés avec des orientations généralistes à un niveau accessible. Cette première étude permettra de nourrir la réflexion et constituera une base de travail avec des orientations pour la future réalisation du projet pour laquelle des expertises seront sollicitées ultérieurement (architecture, bâtiment, comptabilité, développement durable, cadre juridique etc).

→ Aspects culturel et cadre du projet

L'étude devra prendre en considération la singularité culturelle du territoire, le principe de convivialité propice à la dynamique de cluster et la valorisation des ressources naturelles propre à la cosmétopée et à la pharmacopée notamment, un extérieur à l'image du cluster (exemple : verdoyant, une architecture bois, avec touches mahoraises), un intérieur fonctionnel et organisé avec des espaces dédiés (exemples : accueil, bureaux, salle de réunion/formation, espaces laboratoires, espace de vente et d'exposition, espace restauration, vestiaires, sanitaires...).

→ Aspects techniques

L'agencement des espaces et les équipements devront permettre de couvrir toute la chaîne de réalisation du produit fini :

- Livraison et stockage des matières premières ;
- Stockage sécurisé de produits inflammables et solvants ;
- Transformations : équipement pour séchage, broyage, pressage, distillation, extractions par solvants, lyophilisation, mélanges, stérilisation, appertisation ;
- Conservations des ingrédients : chambre froide, zone sèche, zone sombre etc. ;
- Conditionnement : mise en bouteille, mise sous vide, emballage, customisation ;
- Étiquetage : impression numérique, appareil d'étiquetage ;
- Stockage des produits finis ;
- Contrôle qualité ;
- Traçabilité des produits ;
- Exposition, vente.

Les besoins liés au fonctionnement global seront intégrés (sécurité, hygiène, suivi) ;

→ Aspects humains

- Evaluation des besoins en ressources humaines, estimation de l'effectif nécessaire ;
- Descriptif des postes et des compétences notamment pour le fonctionnement global, l'entretien, la maintenance, et la sécurité ;
- Mentionner les besoins en formation (pour les machines notamment, les outils numériques)

→ Aspects financiers

- Proposition d'un modèle économique répondant au besoin d'autonomie financière de la structure (prestations pour les entreprises extérieures au cluster et espaces d'exposition et de vente des produits etc.) tout en intégrant la dimension régionale du projet
- Evaluation des coûts d'investissement et de fonctionnement, (sur la base par exemple d'une plateforme existante).

→ Aspects territoriaux et développement durable

Identifier la valeur ajoutée de l'atelier de transformation au niveau du territoire et dans la région (exemples : la promotion des produits issus de la biodiversité, la création d'emploi, de lien social, le rayonnement à petite et grande échelle).

Quelques idées sont attendues sur la question du développement durable (exemples : gestion des déchets, la protection de l'environnement, l'économie circulaire, la transmission, les visites etc.)

→ Aspects juridiques

- Recensement des principales contraintes juridiques et réglementaires pouvant s'appliquer au projet (réglementation des établissements recevant du public, réglementation des installations, commerce, protocole de Nagoya etc...).

4. DESCRIPTION DE LA MISSION

➤ NATURE DES PRESTATIONS

D'une manière générale, le marché comprend les prestations suivantes :

- Réaliser une étude de faisabilité d'une plateforme de transformation collective à dimension régionale sur la base du présent cahier des charges
- Pour cela il faudra entre autres recenser les besoins des acteurs économiques de la filière cosmétopée, pharmacopée, et épices de la région (principalement à Mayotte, mais aussi aux Comores et Madagascar pour aborder la dimension régionale)

➤ FINALITES DE LA PRESTATION ET LIVRABLES

Le titulaire sera mobilisé pour la réalisation des tâches suivantes :

- Participer aux réunions d'échange avec les clusters et la CCIM concernant ce projet
- Transmettre à la CCIM une synthèse de l'étude sous forme papier et sous forme numérique.

➤ DELAI D'EXECUTION

La durée maximale pour l'exécution de la prestation est de 1 mois. Le titulaire du marché communiquera à la CCI de Mayotte un état d'avancement écrit en fin octobre 2022.

5. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :

La CCIM examinera les offres des candidats sur la base des critères de sélection suivants :

- Prix : 40%
- Pertinence de l'expérience et des compétences selon le besoin exprimé : 60%.

6. MODALITÉS D'EXÉCUTION

Le titulaire du marché s'engage à exécuter les prestations objet du marché avec la diligence, le sérieux et le niveau de compétence professionnelle requis par ce type de marché et à y consacrer les moyens nécessaires à sa bonne exécution.

Il s'engage également, sans restriction, à fournir l'ensemble des prestations mis à sa charge au titre du présent CCTP selon les délais mentionnés, et dans la limite de la durée prévue ci-dessus.

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire par l'effet de la notification du présent marché.

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur
Mohamed Ali Hamid, Président de la CCIM

LE REPRÉSENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR
DE MAYOTTE
Le Président
Le Président